

## **Discours de Mme Yasmina BADDOU, Ministre de la Santé, à l'occasion de la Journée Mondiale de la Santé 2009**

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ وَ الصَّلَاةُ وَ السَّلَامُ عَلَى أَشْرَفِ الْمُرْسَلِينَ

Monsieur le représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé au Maroc ;

Mesdames et Messieurs les représentants des Agences du Système des Nations Unies ;

Mesdames et Messieurs les représentants de la Coopération multi et bilatérale ;

Monsieur le Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins ;

Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, je tiens à vous exprimer mon réel plaisir d'être présente parmi vous à l'occasion de la célébration de la journée Mondiale de la Santé qui se tient cette année sous le thème : « Sauver des vies: Assurer la sécurité des hôpitaux dans les situations d'urgence »

Permettez-moi de remercier l'Organisation Mondiale de la Santé, qui nous offre à travers l'organisation de cette journée, l'occasion d'évaluer les efforts consentis et d'attirer l'attention de la communauté internationale sur certains enjeux liés à la santé.

Je la remercie également d'avoir choisie ce thème, qui nous interpelle sur l'enjeu que constitue la gestion des risques sanitaires en situation de catastrophe et sur l'importance d'avoir des hôpitaux sûrs pouvant sauver des vies et améliorer la santé de nos populations.

Mesdames et Messieurs

La fréquence des catastrophes naturelles n'a cessé de s'accroître au cours des dernières décennies dans le monde entier. Ces catastrophes mettent à mal l'infrastructure sociale et économique dans tous les pays où elles surviennent, leurs conséquences à long terme sont particulièrement graves pour les pays en développement, dont elles compromettent leur développement durable.

Rien que pour l'année 2008, les 321 catastrophes naturelles qui ont eu lieu ont fait 235 816 morts – un bilan près de quatre fois plus élevé que la moyenne annuelle des sept années précédentes, selon les Nations Unies (SIPC).

Les conséquences économiques des catastrophes sont également désastreuses. En 2008, l'OMS estime qu'elles ont coûté 181 milliards de dollars, soit deux fois plus que la moyenne annuelle établie de 2000 à 2007.

En effet, En plus de leurs conséquences humaines et économiques, les situations d'urgence constituent des menaces importantes pour les hôpitaux au moment même où on a le plus besoin d'eux.

Conscient de ce problème le secrétariat de la Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes (ONU/SIPC) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), avec le soutien de la Banque Mondiale, ont lancé une campagne mondiale 2008-2009 sur la Prévention des catastrophes ayant pour thème : 'Les Hôpitaux à l'abri des catastrophes'. Cette dernière a pour objectif de créer des changements en vue d'aider:

- à protéger la vie des patients et des agents de santé tout en garantissant la solidité structurelle des installations hospitalières,
- à s'assurer que ces installations et services sanitaires restent fonctionnels après la survenue de situations d'urgence et de catastrophes – en cas de besoin
- à renforcer la capacité des agents et institutions sanitaires en matière de prévention des risques de catastrophe, y compris la gestion des situations d'urgence.

Le thème retenu cette année pour célébrer la journée mondiale de la santé, vient consolider ce souci et inciter les pays membres à investir dans la sécurité des hôpitaux.

Mesdames et Messieurs

Les différentes situations de catastrophes qu'a connues le Maroc, sont autant d'épreuves qui nous interpellent pour améliorer la réactivité de notre système de soins face à ces situations, et pour renforcer nos infrastructures sanitaires.

Ces pénibles épreuves ont, malgré leur cruauté, frayé le chemin et ouvert la voie à la restructuration des priorités, et à la hiérarchisation des actions à entreprendre en cas d'urgence et, surtout, à élaborer un cadre juridique adéquat en vue de les encadrer.

Aussi, le Ministère de la Santé, à l'instar d'autres départements, ne cesse d'entreprendre des actions pour faire face à ces aléas, par un certain nombre de mesures de portée diverse mais complémentaires.

Pour cela, la stratégie nationale de gestion des risques sanitaires liés aux catastrophes, a arrêté deux principaux objectifs :

- Assurer une prise en charge immédiate des besoins médicaux, sanitaires et psychosociaux de la population affectée par une catastrophe, d'une manière rapide, efficace, coordonnée et cohérente avec les priorités sanitaires à long terme du pays.
- Réduire les conséquences sanitaires occasionnées directement ou indirectement par les catastrophes ou les urgences majeures.

Notre stratégie nationale est également fondée sur quatre principes directeurs :

1. La coordination des actions sous la responsabilité d'une institution multisectorielle, dotée d'autorité et de moyens, et dédiée à la coordination des secours et de leur préparation au niveau national.
2. L'intégration des aspects de prévention, mitigation, préparation, réhabilitation et reconstruction dans la gestion des risques sanitaires des catastrophes par le Ministère de la Santé qui ne doit pas se limiter donc à la mobilisation des secours médicaux uniquement.
3. La réduction des possibilités de dégâts aux infrastructures sanitaires par un renforcement et un respect des normes de construction.
4. La priorité donnée à l'identification des risques, la formulation de plans définissant les responsabilités respectives des intervenants dans la santé, et enfin la formation du personnel sanitaire en commençant par les cadres supérieurs et gestionnaires.

Mesdames et messieurs

Avec l'appui et l'accompagnement précieux et fructueux de l'Organisation Mondiale de la Santé, nous avons pu réaliser des avancées importantes en matière de renforcement des compétences de nos professionnels de santé. Nos principales actions sont :

- La formation des professionnels de santé au niveau de 11 régions en matière de préparation aux situations d'urgence et actions humanitaires.
- L'élaboration d'une Stratégie Nationale de Gestion des Urgences médicales et des risques sanitaires liés aux Catastrophes, avec le consensus de tous les partenaires concernés.
- Le renforcement des compétences des responsables de régions, via un Cours national multisectoriel de gestion des risques et de planification des actions et moyens à mettre en œuvre dans un cadre de partenariat intersectoriel.
- L'instauration d'un processus intégré de gestion des risques sanitaires intra-hospitaliers dans le but de mettre en place un observatoire des risques intra hospitaliers
- Et enfin, l'adoption des normes antisismiques pour toute construction de nouveaux hôpitaux.

Pour ce dernier point, l'engagement du Ministère de la santé dans la réforme hospitalière, fait que toutes les nouvelles constructions ou reconstructions d'hôpitaux se font selon les normes internationales de sécurité et de fonctionnalité. De même que les aménagements des hôpitaux. Ce sera également le cas pour les hôpitaux en cours d'aménagement ou projetés pour une modernisation. Ce qui met nos hôpitaux à l'abri des catastrophes.

Mesdames et Messieurs

La multiplicité des acteurs, depuis l'alerte jusqu'à la présence sur site d'une équipe opérationnelle d'intervention, rend indispensable la coordination des acteurs du secours. Le rôle de chacun, les outils communs de communication, la nécessaire évaluation du dispositif de secours et de soins d'urgence rend cette coordination fondamentale.

L'ouverture et le partenariat sont l'occasion de favoriser la complémentarité, la rationalisation et la synergie avec tous les moyens d'intervention de secours nécessaires et

disponibles des uns et des autres, ils permettront le renforcement et la mise en œuvre d'actions concrètes et pragmatiques.

Par ailleurs, pour faire face à tout risque sanitaire lié aux différentes catastrophes, l'action du secteur de santé, avant la réponse et, la réhabilitation après la catastrophe, portera d'abord sur l'identification des risques, la formulation de scénarii réalistes et l'élaboration de plan définissant les responsabilités respectives des intervenants dans la santé ainsi que la formation des ressources humaines.

Enfin, des exercices permettront de tester la réponse des intervenants en différentes situations critiques et garantiront l'efficacité des actions conjointes.

Toutes les activités engagées avec le soutien de l'OMS, visent donc à développer les capacités Nationales de préparation aux catastrophes, à contribuer à la réduction de la vulnérabilité et à renforcer la coordination de l'action de santé publique.

Mesdames et Messieurs

Avant de conclure, permettez-moi de remercier les responsables du bureau de l'Organisation Mondiale de la Santé à Rabat pour leur indéfectible et précieux soutien et leur engagement continu aux cotés du Ministère de la Santé.

Je tiens à féliciter l'ensemble des professionnels impliqués, qui ont su s'organiser pour améliorer, fiabiliser et sécuriser la gestion de l'urgence.

A tous, médecins régulateurs, infirmiers, permanenciers, auxiliaires de régulation médicale, gestionnaires je voudrais d'ores et déjà dire ma plus profonde reconnaissance.

Je vous remercie pour votre attention